

Rapport sur notre approche en investissement responsable

20 21



Entreprendre
un avenir durable
maintenant

Table des matières

- 3** Mot du président et chef de la direction
- 4** L'humain au cœur de la finance et de l'investissement
- 5** OP4+ : un processus de gouvernance rigoureux
- 7** L'innovation au cœur de nos produits
- 10** Notre approche globale en investissement responsable
- 11** L'investissement responsable présent dans l'ensemble de notre structure décisionnelle
- 12** Nos priorités en matière d'investissement responsable de 2022 à 2023
- 14** Nos engagements
- 16** Les accomplissements de la Banque Nationale
- 17** Études de cas
- 18** Conclusion

Mot du président et chef de la direction



J'ai le plaisir de vous présenter le second rapport annuel sur l'approche en investissement responsable de Banque Nationale Investissements (BNI). Si nous pouvons tirer une leçon de la situation des deux dernières années, c'est que l'agilité et une bonne gestion des risques sont essentielles pour affronter l'imprévu. Face à une crise mondiale sans précédent, la capacité de résilience des entreprises et des individus a été mise à rude épreuve.

La transformation accélérée du monde du travail et la réorganisation des habitudes de vie ont également mis en lumière l'importance de l'équilibre entre les entreprises, leurs employés et la société.

Dans ce contexte, la considération des parties prenantes n'était plus seulement une bonne pratique à adopter, elle est devenue un avantage compétitif.

D'ailleurs, chez BNI, nous sommes convaincus que l'intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement de nos gestionnaires de portefeuille externes soutient une création de valeur à long terme pour les investisseurs tout en contribuant à faire face à certains des enjeux globaux auxquels nous sommes confrontés.

Notre architecture ouverte nous donne non seulement l'agilité de choisir parmi les meilleurs gestionnaires de portefeuille, mais également l'occasion d'influencer leurs décisions grâce à notre engagement et au dialogue que nous maintenons avec eux-ci. L'approche OP4+ nous offre d'ailleurs un cadre performant pour le choix des firmes avec qui nous faisons affaire. Ces deux éléments différenciateurs chez BNI font assurément notre force et nous permettent de remplir notre engagement envers les investisseurs et les aider à atteindre leurs objectifs financiers tout en s'assurant d'un avenir meilleur et plus durable.

Comme vous le constaterez dans ce rapport, nous cherchons constamment à améliorer notre approche. C'est pourquoi, en 2021, nous avons ajouté un critère de diversité au sein de l'équipe d'investissement (pilier personnel), ainsi que deux autres critères d'excellence au pilier +, représentant les critères ESG. Ceux-ci touchent l'empreinte carbone du portefeuille et les implications de la firme pour l'avancement de l'investissement responsable.

En mars 2020, BNI a été la première société de gestion de fonds d'investissement au Canada à lancer des FNB en gestion active dont le processus d'investissement intègre les Objectifs de développement durable de l'ONU. En 2021, nous avons élargi notre offre de produits par le déploiement de certains de nos FNB développement durable en fonds communs de placement. J'en suis particulièrement fier, car cela démontre notre engagement à offrir des produits responsables à un plus grand nombre d'investisseurs, répondant ainsi aux besoins variés de notre clientèle.

Finalement, je tiens à mentionner que BNI a contribué activement à faire avancer le domaine de la finance durable, notamment en faisant partie des signataires de la Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable, aux côtés d'une vingtaine d'autres institutions.

En 2022, nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour être un acteur clé du marché de l'investissement responsable, ainsi qu'à contribuer à la progression des enjeux inhérents à la finance dans un monde en transformation.

Éric-Olivier Savoie

Président et chef de la direction

L'humain au cœur de la finance et de l'investissement



Investir à la puissance humaine^{MC}

Banque Nationale Investissements est une société de gestion de fonds d'investissement engagée dans l'élaboration et la distribution de solutions de placement diversifiées et de services conçus pour aider les investisseurs à réaliser leurs objectifs financiers.

Principal fournisseur ayant une architecture ouverte au Canada, nous nous engageons à offrir des solutions d'investissement au rapport risque-rendement optimal et diversifiées pour répondre aux besoins évolutifs des investisseurs.

Nous nous efforçons d'être la meilleure option pour les portefeuilles des investisseurs. Comme gestionnaire d'actifs de premier ordre, et partenaire clé dédié à l'innovation et à l'excellence, nous croyons que l'humain est au cœur de la finance et de l'investissement. Plus que jamais, chez nous, investir se fait à la puissance humaine.



Privilégier une approche rigoureuse

Au fil des années, un esprit innovateur et entrepreneurial a défini notre société et notre position dans un marché en constante évolution. C'est à partir de ce positionnement fort que s'inscrivent différentes initiatives porteuses de changement.

Notre approche multicanal offre aux investisseurs la possibilité de bénéficier d'une gamme variée de solutions et de l'expertise des meilleurs gestionnaires de portefeuille à travers le monde.

Notre structure d'architecture ouverte offre un processus continu de diligence et d'entière imputabilité. Notre supervision s'appuie sur un cycle d'examen au cours duquel l'organisation, le personnel, les processus, le portefeuille, la performance et l'intégration de critères ESG des gestionnaires de portefeuille externes font l'objet d'une évaluation continue.



Équilibrer risque et rendement

Nous croyons que le meilleur moyen de poursuivre de notre objectif de production de résultats à long terme est de minimiser les pertes. Nous attachons une importance particulière à la gestion des risques dans nos portefeuilles en utilisant une diversification optimale des styles, des facteurs et des gestionnaires de portefeuille.

Tirer le meilleur parti des capacités et des interactions humaines afin de livrer des solutions d'investissement au rapport risque-rendement optimal à nos clients, leurs clients et pour la planète, nous y croyons.

OP4+ : un processus de gouvernance rigoureux

Notre structure d'architecture ouverte offre un processus continu de diligence et d'entière imputabilité. Notre supervision s'appuie sur un cycle d'examen au cours duquel l'organisation, le personnel, le processus, le portefeuille, la performance et l'intégration de critères ESG des sous-gestionnaires de portefeuille externes font l'objet d'une évaluation continue.

Plus de 25 critères d'excellence	
 <p>Organisation Organisation solide dotée d'une culture d'investissement de niveau supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Culture organisationnelle › Accès au capital-actions pour les employés › Stabilité financière
 <p>Personnel Groupe stable d'investisseurs talentueux</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Expérience des gestionnaires de portefeuille et des analystes › Stabilité du personnel / Plan de relève clair › Alignement des intérêts financiers des gestionnaires de portefeuille et des analystes › Nombre d'analystes suffisant pour bien couvrir l'univers de placement › Diversité au sein de l'équipe d'investissement (genre, origine et expérience)
 <p>Processus Accent mis sur des processus de gestion éprouvés en sélection de titres, construction de portefeuille et gestion des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Les gestionnaires de portefeuille sont capables d'établir l'avantage concurrentiel de leur stratégie › Le processus est clair et répétable, mais flexible selon les changements structurels de marché › Responsabilisation dans le processus décisionnel › Débat des idées d'investissement en comité › Le processus de vente ou de révision de titres en portefeuille est bien défini › La gestion des risques fait partie intégrale du processus de construction de portefeuille › Apprend des erreurs passées › Suivi de la performance par un observateur externe à l'équipe d'investissement
 <p>Portefeuille Construction optimale de portefeuille suivant le processus d'investissement et assurant une saine diversification</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Cohérence entre le processus dicté et le portefeuille réel › Saine diversification › Taille actuelle du portefeuille et liquidité des positions › Utilisation diligente de l'encaisse
 <p>Performance Rendements solides, prévisibles et ajustés aux risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Évolution du portefeuille telle qu'anticipée dans différents environnements de marché › Tarification compétitive
 <p>+ Intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (ou autres organismes) › Analyse des critères ESG dans la création de valeur et la gestion des risques › Ressources consacrées à l'investissement responsable › Droit de vote et engagements en lien avec les objectifs de placement › Mesures et objectifs d'amélioration de l'empreinte du portefeuille › Implication dans l'avancement de l'investissement responsable

Nous croyons que la considération des critères ESG, conjointement avec l'analyse financière traditionnelle, permet une meilleure évaluation des risques et des occasions d'investissement par nos gestionnaires de portefeuille. Nous incluons donc des critères ESG dans nos processus de sélection et de surveillance des gestionnaires. Nous évaluons, entre autres, l'intégration des critères ESG dans la création de valeur, la gestion des risques et les ressources dédiées à l'investissement responsable.

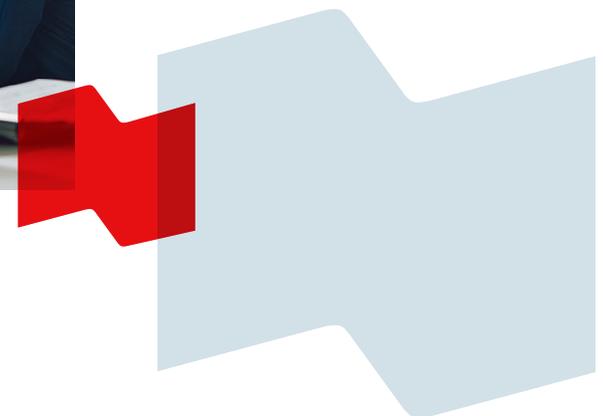
Une approche adaptée pour chaque catégorie d'actifs

Les gestionnaires de portefeuille sélectionnés par BNI emploient différentes approches en investissement responsable. Ils priorisent divers objectifs, allant d'éviter l'exposition à des entreprises ou secteurs économiques indésirables jusqu'à l'alignement d'un portefeuille autour de grands thèmes liés au développement durable. Cette pluralité de méthodes d'investissement responsable fait la richesse de la plateforme de BNI, car elle permet de considérer les particularités de chacune des catégories d'actifs.

Lors de la sélection d'un gestionnaire de portefeuille, BNI reconnaît l'expertise de chacun au sein de leurs catégories d'actifs respectives. Par conséquent, nous respectons la philosophie de gestion et les décisions d'investissement de nos gestionnaires de portefeuille, tout en les encourageant à adopter les meilleures pratiques de l'industrie.

Les stratégies

Exclusion	Investissement ESG	Leaders du secteur	Création d'un portefeuille durable
Consiste à exclure des sociétés, des secteurs ou même des pays qui ne sont pas compatibles avec la mission ou les valeurs des investisseurs.	Implique l'intégration des critères ESG dans les processus d'investissement.	Consiste à investir dans des titres qui sont leaders dans leur secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.	Investir dans des titres qui contribuent à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU).



L'innovation au cœur de nos produits

Les objectifs de développement durable sont un élément central du processus d'investissement

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies constituent les fondements de la gamme de FNB Développement durable BNI à gestion active. Adoptés en 2015, les ODD visent à agir pour lutter contre la pauvreté, protéger la planète et améliorer le sort des personnes partout dans le monde. Avec ces objectifs, les États membres de l'ONU espèrent obtenir des résultats tangibles d'ici 2030.

Voici les 17 ODD :



Nouvelle offre de produits durables

Soucieuse d'innover en matière d'investissement responsable, BNI a lancé dans les dernières années des fonds négociés en bourse axés sur le développement durable. Ces produits se distinguent favorablement de nos concurrents, car ils sont les premiers produits d'investissement canadiens intégrant les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies dans leur processus d'investissement.

En 2021, afin de bonifier son offre de produits durables, BNI a ajouté le FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI (TSX : NSCC) à sa gamme de FNB, qui comprenait déjà le FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI (TSX : NSCE), le FNB Développement durable d'actions mondiales

BNI (TSX : NSGE) et le FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI (TSX : NSCB).

Souhaitant offrir à ses clients un accès élargi à ces stratégies, BNI déployait en juin 2021 certains FNB dans une structure de fonds communs de placement. Trois fonds se sont donc ajoutés à l'offre de produits durables.

- › Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI
- › Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI
- › Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI

Le tableau suivant présente l'alignement des quatre FNB avec les ODD (données au 31 octobre 2021)¹.

ODD	NSGE Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI	NSCE Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI	NSCB Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI	NSCC
 1. Pas de pauvreté	5,8%	4,2%	5,2%	2,9%
 2. Faim « Zéro »	4,1%	21,4%	0,0%	0,0%
 3. Bonne santé et bien-être	19,2%	11,1%	6,6%	2,9%
 4. Éducation de qualité	0,0%	4,4%	1,9%	1,7%
 5. Égalité entre les sexes	0,0%	0,0%	3,9%	2,0%
 6. Eau propre et assainissement	4,0%	1,2%	2,1%	0,4%
 7. Énergie propre et d'un coût abordable	19,3%	6,7%	46,5%	12,1%

Suite à la page suivante

¹ L'évaluation de l'alignement d'un titre avec les ODD est faite par chacun de nos gestionnaires externes. Le gestionnaire de portefeuille de NSGE utilise un seuil minimum de 25% des revenus de l'entreprise découlant de produits et services alignés avec les ODD. Le gestionnaire de portefeuille de NSCE évalue l'alignement des revenus de l'entreprise avec un seuil de matérialité de 10%, l'alignement opérationnel ou l'alignement de valeurs. Le gestionnaire de NSCB peut investir dans les obligations à étiquettes (*labelled bonds*), où 100% des capitaux financent les projets à impact environnemental/social positif, ainsi que les obligations sans étiquettes (*pure plays*) où un minimum de 90% des revenus de l'émetteur doit être généré par des projets ou activités environnementales ou sociales admissibles. Une entreprise ou un projet peut contribuer à plus d'un ODD à la fois. L'encaisse est incluse lors du calcul du pourcentage de la valeur marchande du portefeuille contribuant à au moins un ODD.

ODD (suite)		NSGE Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI	NSCE Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI	NSCB Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI	NSSC
	8. Travail décent et croissance économique	13,2%	45,2%	0,0%	0,0%
	9. Industrie, innovation et infrastructure	12,6%	31,6%	85,9%	13,2%
	10. Inégalités réduites	2,6%	9,0%	1,9%	1,7%
	11. Villes et communautés durables	0,0%	11,5%	93,9%	19,9%
	12. Consommation et production responsables	15,1%	12,4%	1,8%	0,4%
	13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	0,0%	1,2%	93,9%	19,9%
	14. Vie aquatique	0,0%	1,2%	2,6%	0,8%
	15. Vie terrestre	0,0%	1,2%	0,4%	0,4%
	16. Paix, justice et institutions efficaces	2,2%	7,9%	0,0%	0,0%
	17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Pourcentage de la valeur marchande du portefeuille contribuant au moins à un ODD		98,1%	86,8%	99,1%	21,9%

En plus de l'alignement avec les ODD, certains produits intègrent d'autres critères ESG, notamment l'exclusion des entreprises dérivant une portion importante de leurs revenus du tabac, des prisons, de l'alcool, du secteur militaire, des armes et de l'énergie fossile ou nucléaire.

Que ce soit en investissant dans des obligations gouvernementales qui serviront à financer des projets de développement des infrastructures de transport en commun, ou bien en achetant des actions d'une société qui génère une part importante de ses revenus dans le développement d'infrastructures d'énergies renouvelables, les sous-gestionnaires doivent s'assurer que les placements du fonds créent de la valeur tout en contribuant au bien commun.

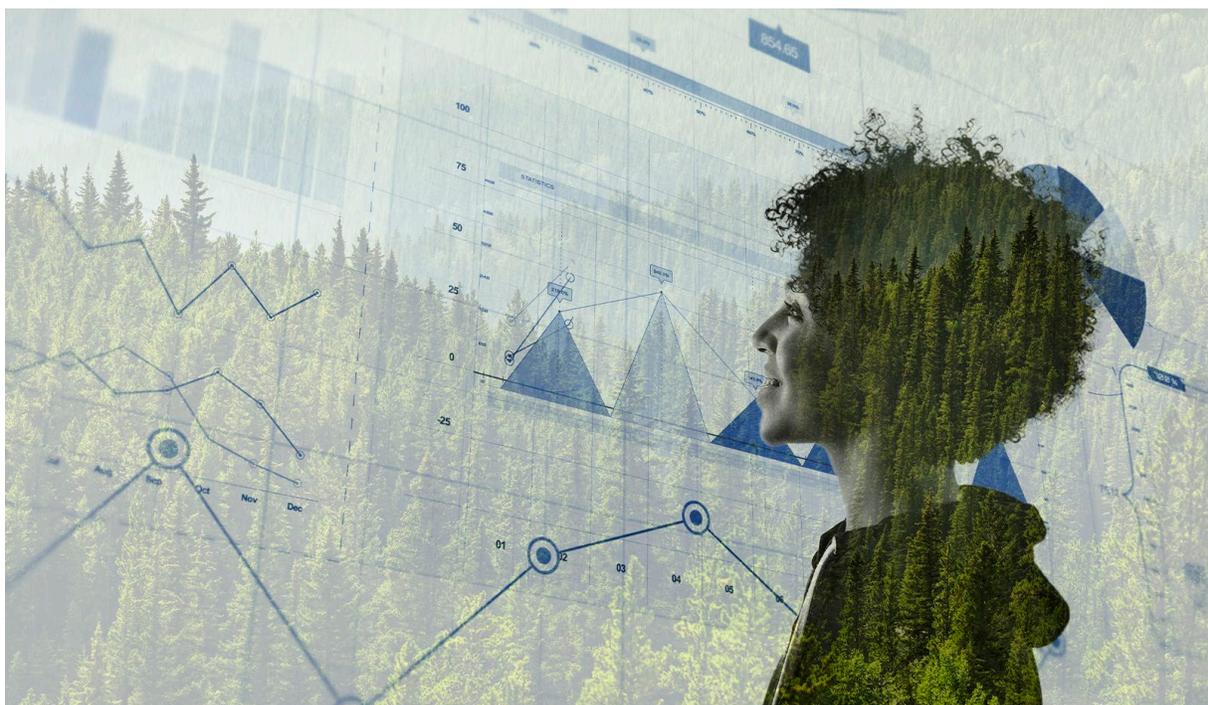
Notre approche globale en investissement responsable

Chez BNI, nous croyons que l'investissement responsable peut créer de la valeur dans une solution d'investissement. C'est pourquoi, depuis mars 2021, BNI a commencé à intégrer certains de ses FNB Développement durable aux Portefeuilles BNI.

En choisissant d'ajouter des produits durables aux [Portefeuilles BNI](#), nous consolidons notre volonté de sélectionner les meilleurs produits dans une vision à long terme. La sélection des gestionnaires de portefeuilles de nos solutions d'investissement, basée sur OP4+, nous a permis d'identifier ceux qui se distinguent non seulement par leur approche en investissement responsable, mais également par la qualité de leur processus d'investissement.

De plus, nos travaux de recherche ont démontré les bénéfices de la diversification dans certaines catégories d'actifs, par exemple dans les actions canadiennes et actions mondiales. Grâce à la faible corrélation de la valeur ajoutée des gestionnaires de portefeuilles durables avec celle des gestionnaires actuels des Portefeuilles BNI, les sources de rendement du portefeuille sont ainsi mieux diversifiées. De plus, se doter d'un cadre comme les ODD permet d'identifier les gagnants de demain dans la transition vers un monde plus durable.

Ces ajustements à nos solutions reflètent l'engagement de BNI à construire le meilleur portefeuille possible pour nos clients, et nous croyons que nous pouvons y arriver en partie par l'intégration de produits durables.



L'investissement responsable présent dans l'ensemble de notre structure décisionnelle

L'investissement responsable fait partie intégrante de la structure décisionnelle de BNI. À tous les échelons de cette structure, de la présidence jusqu'aux membres des différents comités, nous mettons ces considérations de l'avant et nous les abordons de façon novatrice dans le but de générer des résultats tangibles.

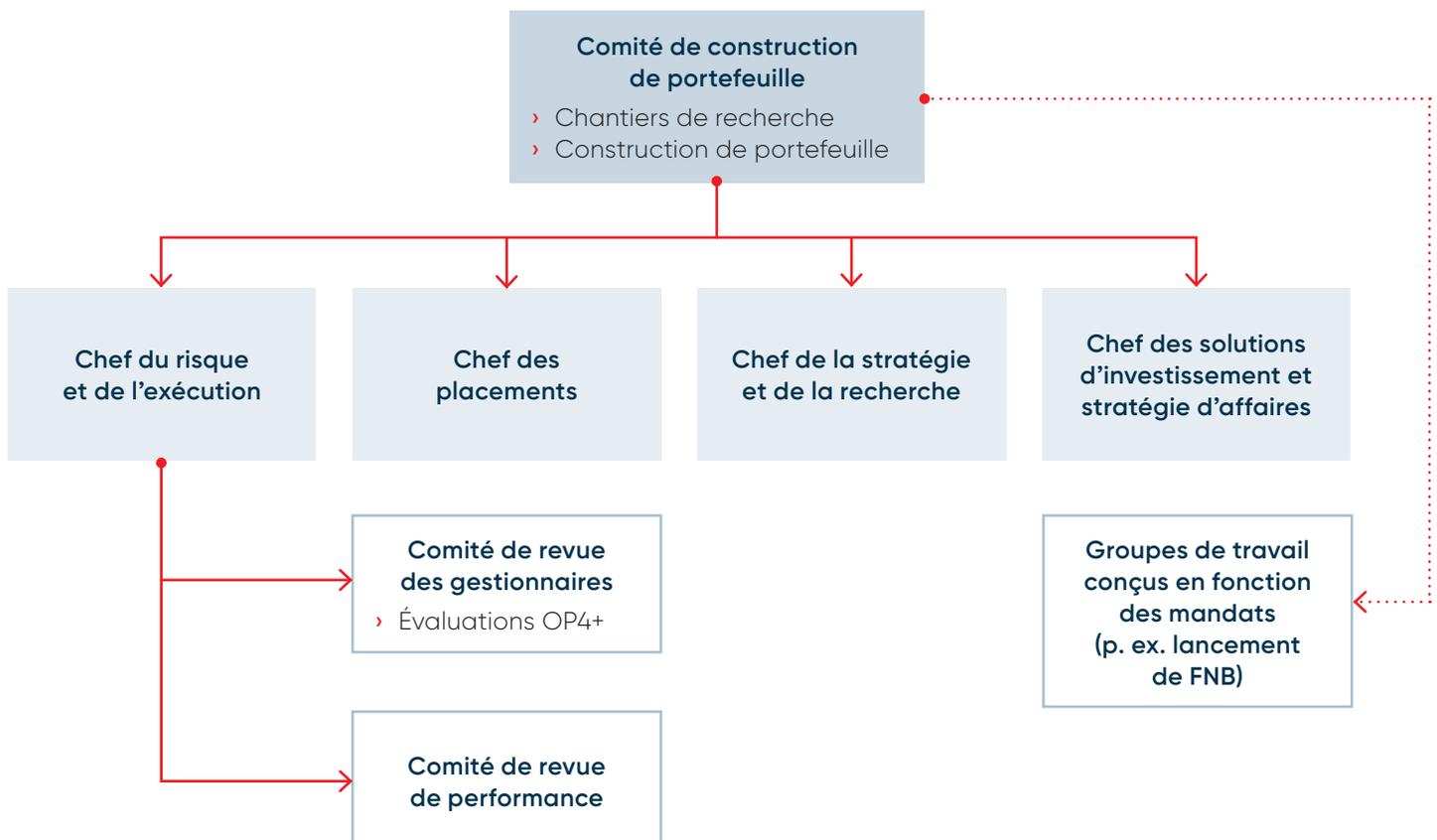
Les priorités de BNI, incluant celles qui sont en lien avec l'investissement responsable, sont adoptées par la direction de BNI. Notre groupe dédié au risque et à l'exécution prend sous sa responsabilité les actions liées à l'investissement responsable au quotidien. Il pilote nos efforts et contribue à l'avancement de notre stratégie en matière d'investissement responsable. L'équipe travaille de concert avec plusieurs membres des différentes équipes de placement, en plus de collaborer avec les quelque 75 équipes de gestionnaires de portefeuille qui constituent la plateforme de BNI.

Les évaluations OP4+, qui incluent l'intégration des critères ESG par les gestionnaires de portefeuille, sont présentées

à un Comité de revue des gestionnaires. Les travaux de recherche en matière d'investissement responsable sont présentés au Comité de construction de portefeuille, et des groupes de travail sont formés occasionnellement pour exécuter divers mandats.

Finalement, l'ensemble de la structure actuelle est mis à profit dans le cadre de nos engagements en matière d'investissement responsable, comme le Comité de revue de performance, qui, par exemple, assure également la vigie des produits d'investissement durables de BNI.

En plus d'aborder l'investissement responsable d'une façon constante à l'intérieur de notre structure, des membres de l'équipe BNI participent activement dans différents comités de la Banque Nationale et de la Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine, notamment au sein du Comité d'investissement ESG. Nous avons ainsi l'occasion de contribuer plus largement aux orientations de l'organisation en matière d'investissement responsable.



Nos priorités en matière d'investissement responsable de 2022 à 2023

BNI souhaite intégrer l'investissement responsable dans l'ensemble de ses processus d'investissement. Pour y arriver, nous nous sommes dotés d'un plan d'action articulé autour de trois priorités.

① Devenir des leaders dans l'industrie grâce à nos pratiques d'investissement responsable

Améliorer nos processus d'investissement

Afin d'identifier les meilleurs gestionnaires de portefeuille, BNI a ajouté des critères d'excellence à son cadre d'analyse OP4+ en 2021. La plupart de ces changements portent sur le pilier +, permettant ainsi une analyse plus approfondie de l'intégration des critères ESG par les gestionnaires de portefeuille chargés de la sélection de titres dans notre gamme de fonds et solutions de placement.

Deux critères ont été ajoutés au pilier +, soit :

1. Mesure de l'empreinte du portefeuille et mise en place d'un objectif visant son amélioration.
2. Engagement pour l'avancement de l'investissement responsable.

De plus, le cadre d'analyse du pilier personnel a été élargi pour inclure une analyse de la diversité au sein de l'équipe d'investissement. La diversité de genre, d'origine et d'expérience est maintenant analysée et prise en compte.

Faire progresser nos chantiers de recherche en investissement responsable

En 2021, l'équipe de placement BNI s'est intéressée à la façon d'améliorer son processus d'allocation d'actifs grâce aux données ESG. Elle s'est entre autres penchée sur la façon d'intégrer les considérations environnementales dans l'allocation d'actifs à long terme. Ses recherches ont mené à l'identification d'approches potentielles permettant de se faire. Les conclusions ont également mis en lumière l'importance du risque environnemental dans nos portefeuilles.

② Jouer un rôle de premier plan pour l'avancement de l'investissement responsable

Par sa contribution active à certains projets clés, tels que le développement des principes, activités et considérations clés des fondements d'une taxonomie du financement de la transition, BNI contribue à l'avancement de la finance durable, en plus des objectifs climatiques canadiens et mondiaux. La rédaction de ces fondements fait suite aux recommandations formulées dans le rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable du gouvernement du Canada et contribue à la mobilisation des capitaux nécessaires à la transition vers une économie à zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. BNI a contribué à divers comités en lien avec ce projet.

De plus, BNI a siégé sur plusieurs comités consultatifs en investissement responsable, incluant un comité technique de Finance Montréal visant à renforcer l'expertise en investissement responsable au sein de l'industrie québécoise de la gestion d'actifs. Pour plus de détails, voir la section [Nos engagements](#).

Éduquer et informer

Chez BNI, on croit que la transmission de connaissances est essentielle à une bonne compréhension et ainsi, à une plus grande adoption de l'investissement responsable. En 2021, l'équipe de BNI a mis de l'avant plusieurs initiatives de création et diffusion de contenu. Par exemple, elle s'est dotée d'une publication trimestrielle intitulée *Table ronde sur l'investissement responsable*. Destinée aux conseillers et aux investisseurs, cette publication présente le point de vue de gestionnaires de portefeuille sur certains thèmes en lien avec l'investissement responsable.

De plus, les experts en investissement responsable chez BNI ont partagé leur savoir et discuté des tendances via des plateformes telles que des balados, des webinaires, et par leur participation à des événements collaboratifs avec d'autres acteurs du milieu.

③ Être un citoyen corporatif de premier ordre

S'impliquer dans la collectivité en redonnant à notre société

Les employés de BNI sont activement impliqués et participent à l'organisation d'activités de collecte de fonds et de sensibilisation, y compris une campagne annuelle avec Centraide, une organisation qui vise à briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.

Soutenir la relève en finance

Créé en 2019 par Banque Nationale Investissements inc. (BNI), le Fonds BNI-HEC Montréal offre aux étudiants la possibilité de relever un défi unique en son genre: gérer un portefeuille multi-actifs en fonction des conditions de marché actuelles, plus complexes que jamais. Allant bien au-delà de la traditionnelle sélection de titres, la gestion du fonds comprend la construction de portefeuille suivant une approche descendante (incluant les critères ESG), la budgétisation du risque, la sélection de véhicules d'investissement et la traduction du contexte économique en stratégie d'allocation d'actifs. L'équipe BNI procure un encadrement en continu à plus d'une vingtaine d'analystes-étudiants dans le cadre de cette initiative.

En 2021, les étudiants ont élaboré une politique d'investissement responsable, détaillant les actions concrètes qui sont déployées afin d'atteindre les objectifs liés aux dimensions ESG du Fonds BNI-HEC. L'intérêt de la démarche réside dans son intégration des deux axes d'orientation du portefeuille; la gestion active et la gestion passive. Il s'agit d'ailleurs de l'un des premiers fonds étudiant au Canada à adopter une politique d'investissement responsable touchant plusieurs catégories d'actifs.

Avec plus de cinq millions d'actifs sous gestion, le Fonds BNI-HEC est aussi l'un des plus importants fonds étudiant au pays en termes de valeur.

Assurer en continu la confidentialité des données

BNI veille à ce que les ressources affectées aux technologies de l'information soient en mesure d'examiner les profils d'accès autorisés ainsi que les règles d'attribution, d'exercer un contrôle diligent pour tous les tiers et de veiller à ce que l'accessibilité et l'utilisation potentielle des données confidentielles soient réduites.

Gouverner selon les plus hautes normes

BNI adhère à une structure de gouvernance rigoureuse, avec des comités de surveillance qui rassemblent nos principaux experts et partenaires afin de porter un regard critique et efficace sur des questions importantes, qu'il s'agisse de la gestion des conflits d'intérêts, de la construction du portefeuille et de la répartition des actifs, de la gestion des risques, de la sélection des gestionnaires de portefeuille, de l'examen des performances d'investissement ou de l'introduction de nouveaux produits et d'activités.



Promouvoir la diversité et l'inclusion

La Banque Nationale s'est fixé des objectifs précis à atteindre au 31 décembre 2023 en matière d'inclusion et de diversité, qui s'appuient sur des orientations claires, établies en collaboration avec le conseil Inclusion et Diversité. Sa vision est de créer le milieu de travail le plus stimulant au pays et d'appuyer son engagement social par une culture inclusive et un talent diversifié. BNI, une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, notre société mère, soutient les cibles adoptées et contribue à leur atteinte.

	Bassin global		Dirigeants et membre de la haute direction	
	Au 31 décembre 2021	Cible 2023	Au 31 décembre 2021	Cible 2023
Femmes	53,80 %	56 %	31,40 %	36 %
Minorités visibles	23,10 %	26 %	5,80 %	7 %

Nos engagements

Chez BNI, nous croyons que l'investissement responsable peut générer de meilleurs rendements financiers tout en générant des impacts sociaux et environnementaux positifs. Par nos engagements continus et croissants, nous sommes un membre actif de la communauté canadienne pour accélérer le virage vers un système financier plus durable, notamment par l'entremise des initiatives et des gestes concrets présentés dans cette section.

BNI est signataire des Principes pour l'investissement responsable

Signatory of:



Les [Principes pour l'investissement responsable \(PRI\)](#) sont un ensemble de principes d'investissement ambitieux adoptés de manière

volontaire qui proposent différentes actions possibles afin d'intégrer les critères ESG dans les pratiques d'investissement. Plus de 3 400 participants collaborent aux initiatives établies par les Nations Unies à l'échelle mondiale, dont près de 170 au Canada.

La signature des PRI, principes reconnus internationalement, démontre publiquement notre engagement en faveur de l'investissement responsable et nous permet de joindre une communauté mondiale qui cherche à construire un système financier plus durable.



En date du 31 octobre 2021, 98 % des actifs sous gestion de BNI sont gérés par des signataires des PRI.

Ceci correspond à 56,4 milliards de dollars sur un total de 57,5 milliards d'actifs sous gestion.

BNI est membre de l'Association pour l'investissement responsable



L'[Association pour l'investissement responsable \(AiR\)](#) est une association représentant l'industrie canadienne de l'investissement responsable.

En étant membre de l'AiR, BNI démontre son engagement envers l'investissement responsable et participe activement à l'avancement de cinq priorités stratégiques afin de favoriser l'adoption de l'investissement responsable au Canada :

- › **Éducation du marché :** croître la demande pour l'investissement responsable.
- › **Intégration :** assurer le développement des connaissances en investissement responsable auprès des experts en investissement.
- › **Plaidoyer :** agir pour faire évoluer les politiques réglementaires et publiques.
- › **Promouvoir :** assurer l'avancement de la marque et de la réputation de l'AiR comme ambassadrice de l'investissement responsable dans l'industrie.
- › **Renforcement :** assurer la croissance des ressources financières et humaines de l'AiR enfin d'en renforcer les capacités.

BNI est signataire de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion

Cette [Déclaration](#) reconnaît l'existence du racisme systémique et ses répercussions sur les communautés noires et autochtones ainsi que sur les personnes de couleur, au Canada et dans le monde. Elle reconnaît l'existence d'inégalités et de discrimination en ce qui concerne des facteurs incluant, mais sans s'y limiter, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, la religion, la culture et le statut socio-économique.

BNI reconnaît ces inégalités persistantes dans les entreprises et notre société. Nos travaux de recherche démontrent que les équipes de gestion diversifiées prennent de meilleures décisions d'investissement. C'est pourquoi nous avons procédé à l'ajout d'un critère de diversité au pilier personnel de notre approche OP4+, avec comme but d'évaluer une plus grande diversité au sein de nos différentes équipes de gestion de portefeuille externes en ce qui a trait au genre, à l'origine et à l'expérience, et ce, à même notre processus de sélection et de surveillance des gestionnaires de portefeuille. L'engagement de BNI est le prolongement des efforts continus de la Banque Nationale pour créer un milieu de travail et une société toujours plus inclusive et diversifiée.

BNI est signataire de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques

Cette [Déclaration](#) reconnaît que le changement climatique représente une menace majeure pour la croissance et la prospérité à long terme, et qu'il est urgent d'accélérer la transition vers une économie à zéro émission nette.

BNI s'engage à prendre les mesures suivantes pour soutenir l'objectif d'atteindre la carboneutralité mondiale d'ici 2050 ou plus tôt :

- › Intégrer les risques et les occasions liés au climat dans nos processus d'investissement.
- › Élaborer un plan d'action pour le climat qui détaille les mesures que nous prenons pour soutenir l'objectif mondial de parvenir à la cible de zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt.
- › Mettre en œuvre une stratégie d'intendance et d'engagement pour faire progresser nos attentes à l'égard des sociétés ou des titres qui composent nos solutions de placement.

- › Veiller à ce que toute défense des politiques de nature climatique que nous entreprenons soutienne une transition juste et l'ambition d'atteindre la carboneutralité dans le monde d'ici 2050 ou plus tôt, et s'engager avec nos associations sectorielles pour encourager les efforts de défense des intérêts climatiques qui sont cohérents avec ces objectifs.
- › Enfin, fournir des divulgations annuelles conformes aux recommandations de la [Task Force on Climate-related Financial Disclosures](#) (TCFD) pour rendre compte de nos progrès. Cela inclut la meilleure estimation de nos émissions financées.

BNI est participante fondatrice de l'Engagement climatique Canada



L'[Engagement climatique Canada](#) (ECC) favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.

À titre de signataire, BNI participe à la transition vers une économie à zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris. Ce geste s'inscrit dans la mission de BNI de favoriser la croissance et l'évolution de l'investissement responsable et de mettre en place de manière continue des mesures concrètes afin de lutter contre les changements climatiques.

La Banque Nationale est signataire fondatrice de la Déclaration de la place financière québécoise



Cette [Déclaration](#), une première en Amérique du Nord, vise à affirmer le leadership historique du Québec en matière de finance durable, dans le soutien, le développement et la promotion

des expertises locales et le positionnement des institutions financières face aux grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Conjointement avec la Banque, BNI s'engage à :

- › Développer une expertise locale en finance et en investissement durables
- › Favoriser l'établissement et la croissance d'équipes locales et de places d'affaires en finance durable au Québec
- › Soutenir le développement local de produits et services en finance durable
- › Favoriser la croissance des fonds gérés par des gestionnaires établis localement et démontrant une expertise de pointe en investissement responsable
- › Renforcer la divulgation et la transparence en matière de finance durable
- › Renforcer l'intégration des critères ESG dans nos opérations, processus internes et façons de faire et à encourager nos partenaires à faire de même

D'ici 2025, BNI s'engage à diriger cinq milliards de dollars d'actifs vers des gestionnaires de portefeuille locaux qui, en respect des critères d'excellence de notre architecture ouverte, intégreront les critères ESG dans le meilleur intérêt de nos solutions d'investissement et pour mieux répondre aux besoins évolutifs de nos clients.



En date du 31 octobre 2021, 54,1% des actifs sous gestion sont gérés par des firmes québécoises.

Cela représente 31,1 milliards de dollars sur un total de 57,5 milliards d'actifs sous gestion.

Les accomplissements de la Banque Nationale

La Banque Nationale s'engage à avoir un impact positif dans la vie des gens en bâtissant des relations à long terme avec ses clients, ses employés et la communauté. Voici quelques initiatives et accomplissements qui démontrent l'importance accordée au cours de l'année 2021 au développement durable et au maintien du meilleur équilibre des intérêts entre les parties prenantes dans la société. Pour plus d'information sur les initiatives de la Banque Nationale en matière de développement durable, veuillez consulter la section Responsabilité sociale sur [bnc.ca](https://www.bnc.ca).



Environnement

Nous travaillons au développement d'une économie verte

- › Établissement d'un objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050 pour nos propres activités d'exploitation ainsi que pour nos activités de financement, ce qui est aligné avec l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.
- › Protection de l'Arctique et position sur le charbon : officialisation de la pratique actuelle de la Banque de ne pas offrir ou de consentir de nouveaux services aux fins de l'exploration, de l'exploitation ou de la production de pétrole et de gaz dans l'Arctique. La Banque a également officialisé sa pratique de ne pas financer les nouvelles activités d'extraction ou de traitement du charbon à des fins thermiques.



Social

Nous enrichissons les communautés

La Banque a poursuivi plusieurs initiatives lancées en 2020 pour soutenir ses employés et venir en aide aux clients et aux communautés durement touchés par les impacts de la pandémie de COVID-19 à travers le pays.

Promouvoir l'inclusion et la diversité

- › Publication d'un premier cahier entièrement consacré à l'inclusion et à la diversité intitulé [Entreprendre un avenir plus inclusif maintenant](#).
- › La Banque accède pour une troisième année consécutive à l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg.
- › Participation à plusieurs initiatives visant au soutien actif accordé aux femmes, aux communautés culturelles, à la communauté LGBTQ+, aux personnes en situation de handicap et aux Autochtones.

S'engager dans la communauté

- › Contributions de plus de 6M\$ annoncées pour soutenir des programmes en santé et en entraide communautaire.
- › Soutien de plus de 3M\$ accordé pour accroître le maillage entre le secteur de l'éducation et le monde entrepreneurial.
- › Comme à chaque année, des millions de dollars versés à la collectivité sous forme de dons, de commandites, de collectes de fonds et des centaines d'organismes soutenus au pays.



Gouvernance

Nous gouvernons selon les plus hautes normes

- › Divulcation du second [Rapport sur les avancées environnementales, sociales et de gouvernance](#).
- › Les mandats de tous les comités du conseil d'administration incluent des responsabilités en lien avec les principes ESG.
- › Planification de la relève des administrateurs en fonction de la politique de diversité au conseil d'administration (genres, âges, groupes désignés, orientations sexuelles, groupes ethnoculturels et origines géographiques).
- › Planification de la relève de la haute direction, incluant celle du président et chef de la direction.

Études de cas¹

Les titres composant la gamme de produits durables BNI sont soigneusement sélectionnés afin de rencontrer un ou plusieurs Objectifs de développement durable. En voici quelques exemples.

Titre	Activités	Stratégie d'intégration des ODD	ODD ciblés
FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI (NSCE) Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI Sous-gestionnaire de portefeuille: Corporation Fiera Capital			
Le Canadien Pacifique (CP)	Le Canadien Pacifique assure le transport efficace des marchandises essentielles des sites de production aux entreprises commerciales grâce à l'exploitation de son réseau ferroviaire de fret transcontinental au Canada et aux États-Unis, couvrant plus de 13 000 milles de voies principales, 11 ports et un réseau de plus de 100 installations de transbordement.	Le transport par chemin de fer est quatre fois moins intensif en GES que celui par camion. En 2021, le CP a publié une stratégie climatique ambitieuse visant à réduire les émissions de GES conformément à une trajectoire bien inférieure à 2°C pour 2030. Ils se sont également engagés à un objectif net zéro GES d'ici 2050. Dans le cadre d'un projet pilote, le CP a lancé la première locomotive à hydrogène H2 OEL d'Amérique du Nord, utilisant des piles à hydrogène et la technologie des batteries.	     
FNB Développement durable d'actions mondiales BNI (NSGE) Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI Sous-gestionnaire de portefeuille: AllianceBernstein Canada, inc.			
West Pharmaceuticals (WPS)	West Pharmaceutical Services, inc. est un leader en services et solutions d'injectables innovants et de haute qualité. En tant que partenaire de confiance des développeurs de médicaments établis et émergents, WPS aide à assurer la livraison sécuritaire et efficace de médicaments vitaux, contribuant à améliorer la vie des patients.	En tant que fournisseur de composants d'emballage essentiels pour les médicaments génériques (en particulier les produits biologiques), WPS permet d'élargir l'accès à des médicaments sûrs et efficaces. La franchise durable et à rendement élevé de WPS occupe une niche attrayante dans la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique. Elle contribue à faire baisser les prix des médicaments biologiques, ayant pour effet d'accroître leur utilisation.	
FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI (NSCB) Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI Sous-gestionnaire de portefeuille: AlphaFixe Capital			
Arrow Lakes Power (ALP)	Arrow Lakes Power est une société canadienne œuvrant dans l'industrie de l'énergie. Elle possède une centrale hydroélectrique d'une puissance de 185 mégawatts sur la rivière Columbia, en Colombie-Britannique.	Au Canada, bien que la majorité de l'électricité provienne de l'hydroélectricité, une partie considérable provient d'autres sources plus polluantes. L'obligation verte sans étiquette d'ALP est entièrement liée au financement du Hugh Keenleyside Dam, un barrage hydroélectrique sur la rivière Columbia, en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un projet qui permettra d'éviter l'émission de 261 tonnes de CO ₂ éq. par M\$ dans l'atmosphère annuellement.	   

¹ L'information présentée dans cette section a été fournie par chacun des sous-gestionnaires de portefeuille.

Conclusion

Ce rapport illustre l'engagement de BNI à intégrer l'investissement responsable dans l'ensemble de ses activités et à consolider son rôle de leader actif dans ce domaine au Canada. À ce titre, BNI aura pour objectif de poursuivre ses initiatives de recherche et d'innovation dans ses pratiques d'investissement, de jouer un rôle social engagé, notamment en allouant partiellement des actifs aux gestionnaires locaux, et continuer à être une entreprise citoyenne de premier ordre en faisant affaire avec des partenaires ayant des pratiques inclusives et en appuyant la lutte aux changements climatiques.

Autres ressources

Autres documents BNI :

- › [Politique d'investissement responsable BNI](#)
- › [Politiques et relevés de votes par procuration gestionnaires externes](#)

Pour en apprendre davantage sur BNC :

- › [Bilan responsabilités sociale BNC](#)



1 877 463-7627



bninvestissements.ca

Ce document est fourni par Banque Nationale Investissements inc. («BNI»), une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, à titre informatif seulement et ne peut être reproduit, distribué ou publié sans le consentement écrit de BNI ou de ses entités affiliées. Les renseignements et les données fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces renseignements et de ces données. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils en matière de placement, de finance, d'économie, de droit, de comptabilité ou de fiscalité, ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers.

Les FNB BNI sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les aperçus des FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance. Les Fonds BNI (les «Fonds») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans un fonds d'investissement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur les performances, les stratégies ou les perspectives futures et les actions futures possibles. L'emploi des modes conditionnel ou futur et des termes «pouvoir», «se pouvoir», «devoir», «s'attendre à», «soupçonner», «prévoir», «croire», «planifier», «anticiper», «évaluer», «avoir l'intention de», «objectif» ou d'expressions similaires permet de repérer les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques inhérents quant aux facteurs économiques généraux, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les facteurs économiques, politiques et de marchés généraux au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et des capitaux mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications des lois et des règlements, les jugements judiciaires ou réglementaires, les poursuites judiciaires et les événements catastrophiques. La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent affecter les résultats futurs n'est pas exhaustive. Toutes les opinions contenues dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont fournies de bonne foi mais sans responsabilité légale.

Banque Nationale Investissements est membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada et signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.

MC INVESTIR À LA PUISSANCE HUMAINE est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

© 2022 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.